

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

TRAITEMENT**

Date de convocation : **07/01/2020**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **25**

Votants : **26**

Dont Pouvoir(s) : **1**

L'an deux mil vingt, le **14 janvier à 19 heures**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège social de VAL-ECO à Blois sous la présidence de Monsieur **Christian MARY**.

DELIBERATION N° 2020-01

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, BURNHAM Henri, CHARBONNIER Claude, GASPARINI Jean-Luc, HERRAIZ Pierre, LEROUX Henri, MARY Christian, PIGOREAU Didier, COUPPE Michel, TEVENOT Vanessa

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : DAVID Alain,

Communauté de Communes Grand Chambord : JOLY André, LEGENDRE Philippe

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique, UHART Jean-Michel

VALDEM : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SALMON Joël, VAILLANT Jeanine, HARANG Brigitte, GARNIER Annette

Présents non-votants :

FERET Marie-Agnès, MORISSET Jean-Michel, MARGOIL Bruno

Excusés : BOUJOT Jérôme, THIOLLET François, BELLEFILLE Roseline, COSNIER Michel, PROVENDIER Catherine

Ont donné pouvoir :

SMICTOM : COSNIER Michel a donné pouvoir à OFFRE Pascal

Objet : Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 03 décembre 2019

Le compte-rendu du précédent Comité Syndical n'appelle aucune remarque.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 03 décembre 2019.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

20 JAN 2020

Publié ou notifié, le :

27 JAN 2020

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel
suivent les signatures.

Fait à Blois, le 16 janvier 2020

Le Président,
Christian MARY



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

TRAITEMENT**

Date de convocation : 07/01/2020

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 25

Votants : 26

Dont Pouvoir(s) : 1

L'an deux mil vingt, le 14 janvier à 19 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège social de VAL-ECO à Blois sous la présidence de Monsieur **Christian MARY**.

DELIBERATION N° 2020-02

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, BURNHAM Henri, CHARBONNIER Claude, GASPARINI Jean-Luc, HERRAIZ Pierre, LEROUX Henri, MARY Christian, PIGOREAU Didier, COUPPÉ Michel, TEVENOT Vanessa

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : DAVID Alain,

Communauté de Communes Grand Chambord : JOLY André, LEGENDRE Philippe

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique, UHART Jean-Michel

VALDEM : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SALMON Joël, VAILLANT Jeanine, HARANG Brigitte, GARNIER Annette

Présents non-votants :

FERET Marie-Agnès, MORISSET Jean-Michel, MARGOIL Bruno

Excusés : BOUJOT Jérôme, THIOLLET François, BELLEFILLE Roseline, COSNIER Michel, PROVENDIER Catherine

Ont donné pouvoir :

SMICTOM : COSNIER Michel a donné pouvoir à OFFRE Pascal

Objet : Election des vice-présidents

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2014-15 du 05 juin 2014 désignant le nombre de vice-présidents ;

Vu la délibération n° 2019-05 du 12 février 2019 approuvant les nouveaux statuts de VAL-ECO au 1^{er} janvier 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de remplacer les élus sortants aux postes de 2^{ème} et 5^{ème} vice-présidents ;

Considérant la proposition du président de VAL-ECO de désigner les présidents des syndicats nouvellement adhérents aux postes de vice-présidents ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la désignation de monsieur OFFRE Pascal au poste de 2^{ème} vice-président et de monsieur BOULAY Thierry au poste de 5^{ème} vice-président.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

20 JAN 2020

Publié ou notifié, le :

27 JAN 2020

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel
suivent les signatures.

Fait à Blois, le 16 janvier 2020

Le Président,
Christian MARY



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

TRAITEMENT

Date de convocation : **07/01/2020**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **25**

Votants : **26**

Dont Pouvoir(s) : **1**

L'an deux mil vingt, le **14 janvier à 19 heures**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège social de VAL-ECO à Blois sous la présidence de Monsieur **Christian MARY**.

DELIBERATION N° 2020-03

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, BURNHAM Henri, CHARBONNIER Claude, GASPARINI Jean-Luc, HERRAIZ Pierre, LEROUX Henri, MARY Christian, PIGOREAU Didier, COUPPE Michel, TEVENOT Vanessa

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : DAVID Alain,

Communauté de Communes Grand Chambord : JOLY André, LEGENDRE Philippe

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique, UHART Jean-Michel

VALDEM : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SALMON Joël, VAILLANT Jeanine, HARANG Brigitte, GARNIER Annette

Présents non-votants :

FERET Marie-Agnès, MORISSET Jean-Michel, MARGOIL Bruno

Excusés : BOUJOT Jérôme, THIOULET François, BELLEFILLE Roseline, COSNIER Michel, PROVENDIER Catherine

Ont donné pouvoir :

SMICTOM : COSNIER Michel a donné pouvoir à OFFRE Pascal

Objet : Election des membres du Bureau

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2014-18 du 05 juin 2014 désignant les membres du Bureau ;

Vu la délibération n° 2019-05 du 12 février 2019 approuvant les nouveaux statuts de VAL-ECO au 1^{er} janvier 2020 ;

Vu la délibération n° 2020-02 du 14 janvier 2020 désignant les nouveaux vice-présidents ;

Considérant qu'il est nécessaire de remplacer les élus sortants pour siéger au Bureau ;

Considérant la composition actuelle du bureau :

MEMBRES DE DROIT		AUTRES MEMBRES		
		5 postes pourvus		5 postes vacants
Agglopolys	MARY Christian, Président	Agglopolys	BURNHAM Henri	...
Agglopolys	BERNABOTTO Jean-Michel, Vice-Président	Agglopolys	CHARBONNIER Claude	...
CCGC	LEGENDRE Philippe, Vice-Président	Agglopolys	GASPARINI Jean-Luc	...
Agglopolys	PIGOREAU Didier, Vice-Président	Agglopolys	HERRAIZ Pierre	...
SMICTOM	OFFRE Pascal, Vice-Président	Agglopolys	THIOULET François	...
VALDEM	BOULAY Thierry, Vice-Président			

Considérant la proposition de nommer les élus suivants, issus du SMICTOM et de VALDEM, sur les postes vacants :

SMICTOM DATTEE Pierre
SMICTOM MICHEL Claude
SMICTOM UHART Jean-Michel

VALDEM SALMON Joël
VALDEM VAILLANT Jeanine

Le comité syndical, après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité la désignation de Messieurs DATTEE Pierre, MICHEL Claude, UHART Jean-Michel, SALMON Joël et
Madame VAILLANT Jeanine pour siéger au Bureau de VAL-ECO.

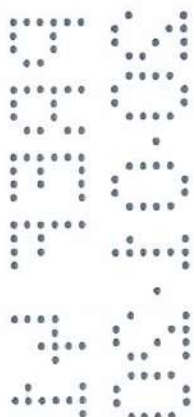
Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le : 20 JAN 2020

Publié ou notifié, le : 27 JAN 2020

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel
suivent les signatures.

Fait à Blois, le 16 janvier 2020

Le Président,
Christian MARY



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

TRAITEMENT

Date de convocation : **07/01/2020**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **25**

Votants : **26**

Dont Pouvoir(s) : **1**

L'an deux mil vingt, le **14 janvier à 19 heures**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège social de VAL-ECO à Blois sous la présidence de Monsieur **Christian MARY**.

DELIBERATION N° 2020-04

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, BURNHAM Henri, CHARBONNIER Claude, GASPARINI Jean-Luc, HERRAIZ Pierre, LEROUX Henri, MARY Christian, PIGOREAU Didier, COUPPE Michel, TEVENOT Vanessa

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : DAVID Alain,

Communauté de Communes Grand Chambord : JOLY André, LEGENDRE Philippe

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique, UHART Jean-Michel

VALDEM : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SALMON Joël, VAILLANT Jeanine, HARANG Brigitte, GARNIER Annette

Présents non-votants :

FERET Marie-Agnès, MORISSET Jean-Michel, MARGOIL Bruno

Excusés : BOUJOT Jérôme, THIOULET François, BELLEFILLE Roseline, COSNIER Michel, PROVENDIER Catherine

Ont donné pouvoir :

SMICTOM : COSNIER Michel a donné pouvoir à OFFRE Pascal

Objet : Election des membres de la Commission Appel d'Offres

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2014-26 du 25 juin 2014 désignant les membres de la Commission Appel d'Offres (CAO) ;

Vu la délibération n° 2019-05 du 12 février 2019 approuvant les nouveaux statuts de VAL-ECO au 1^{er} janvier 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de remplacer les élus sortants pour siéger à la CAO ;

Considérant la composition actuelle de la CAO :

Membre de droit	MARY Christian, Président		
TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Ancien VAL-ECO	BERNABOTTO Jean-Michel	Ancien VAL-ECO	LEGENDRE Philippe
Ancien VAL-ECO	GASPARINI Jean-Luc		
Ancien VAL-ECO	PIGOREAU Didier		

Considérant la proposition de nommer les élus suivants, issus du SMICTOM et de VALDEM :

Titulaires OFFRE Pascal, SMICTOM
 BOULAY Thierry, VALDEM

Suppléants DATTEE Pierre, MICHEL Claude, UHART Jean-Michel, SMICTOM
 SALMON Joël, VALDEM

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la désignation des élus suivants pour siéger à la Commission Appel d'Offres :

Membre de droit	MARY Christian, Président		
TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Ancien VAL-ECO	BERNABOTTO Jean-Michel	Ancien VAL-ECO	LEGENDRE Philippe
Ancien VAL-ECO	GASPARINI Jean-Luc	SMICTOM	DATTEE Pierre
Ancien VAL-ECO	PIGOREAU Didier	SMICTOM	MICHEL Claude
SMICTOM	OFFRE Pascal	SMICTOM	UHART Jean-Michel
VALDEM	BOULAY Thierry	VALDEM	SALMON Joël

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

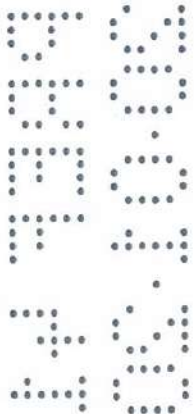
de Loir-et-Cher, le : 20 JAN 2020

Publié ou notifié, le : 27 JAN 2020

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 16 janvier 2020

Le Président,
Christian MARY



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

TRAITEMENT**

Date de convocation : 27/11/2019

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 25

Votants : 26

Dont Pouvoir(s) : 1

L'an deux mil vingt, le 14 janvier à 19 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège social de VAL-ECO à Blois sous la présidence de Monsieur Christian MARY.

DELIBERATION N° 2020-05

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, BURNHAM Henri, CHARBONNIER Claude, GASPARINI Jean-Luc, HERRAIZ Pierre, LEROUX Henri, MARY Christian, PIGOREAU Didier, COUPPÉ Michel, TEVENOT Vanessa

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : DAVID Alain,

Communauté de Communes Grand Chambord : JOLY André, LEGENDRE Philippe

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique, UHART Jean-Michel

VALDEM : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SALMON Joël, VAILLANT Jeanine, HARANG Brigitte, GARNIER Annette

Présents non-votants :

FERET Marie-Agnès, MORISSET Jean-Michel, MARGOIL Bruno

Excusés : BOUJOT Jérôme, THIOULET François, BELLEFILLE Roseline, COSNIER Michel, PROVENDIER Catherine

Ont donné pouvoir :

SMICTOM : COSNIER Michel a donné pouvoir à OFFRE Pascal

Objet : Désignation des membres de la Commission de Suivi de Site

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2014-26 du 25 juin 2014 désignant les membres de la Commission de suivi de site ;

Vu la délibération n° 2019-05 du 12 février 2019 approuvant les nouveaux statuts de VAL-ECO au 1^{er} janvier 2020 ;

Considérant qu'il est nécessaire de remplacer l' élu sortant pour siéger à la Commission de suivi de site ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la désignation de Monsieur BERNABOTTO Jean-Michel au poste de titulaire de la Commission de Suivi de Site.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

20 JAN 2020

Publié ou notifié, le :

27 JAN 2020

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel
suivent les signatures.

Fait à Blois, le 16 janvier 2020

Le Président,
Christian MARY



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

TRAITEMENT**

Date de convocation : **27/11/2019**

Nombre de délégués en exercice : **27**

Présents : **25**

Votants : **26**

Dont Pouvoir(s) : **1**

L'an deux mil vingt, le **14 janvier à 19 heures**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte VAL-ECO, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège social de VAL-ECO à Blois sous la présidence de Monsieur **Christian MARY**.

DELIBERATION N° 2020-06

Présents votants :

Agglopolys : BERNABOTTO Jean-Michel, BORDE François, BURNHAM Henri, CHARBONNIER Claude, GASPARINI Jean-Luc, HERRAIZ Pierre, LEROUX Henri, MARY Christian, PIGOREAU Didier, COUPPE Michel, TEVENOT Vanessa

Communauté de Communes Beauce Val de Loire : DAVID Alain,

Communauté de Communes Grand Chambord : JOLY André, LEGENDRE Philippe

SMICTOM Amboise : DATTEE Pierre, MICHEL Claude, OFFRE Pascal, PINCHEMEL Véronique, UHART Jean-Michel

VALDEM : BOULAY Thierry, FRANCOIS Annie-Claude, SALMON Joël, VAILLANT Jeanine, HARANG Brigitte, GARNIER Annette

Présents non-votants :

FERET Marie-Agnès, MORISSET Jean-Michel, MARGOIL Bruno

Excusés : BOUJOT Jérôme, THIOLLET François, BELLEFILLE Roseline, COSNIER Michel, PROVENDIER Catherine

Ont donné pouvoir :

SMICTOM : COSNIER Michel a donné pouvoir à OFFRE Pascal

Objet : Désignation des membres du conseil d'administration de la Société Publique Locale

Vu l'article L. 1531-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le livre II du Code du commerce ;

Vu la circulaire du 29 avril 2011 concernant le régime juridique des Sociétés Publiques Locales (SPL) ;

Vu la délibération n° 2018-34 du 02 octobre 2018 relative à la nomination des représentants au conseil d'administration de la SPL ;

Vu la délibération n° 2019-05 du 12 février 2019 approuvant les nouveaux statuts de VAL-ECO au 1^{er} janvier 2020 ;

Considérant la nécessité de nommer de nouveaux représentants de VAL-ECO auprès de la SPL suite à l'adhésion du SMICTOM d'Amboise et de VALDEM ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la nomination d'un représentant pour le territoire du SMICTOM d'Amboise et un représentant pour le territoire de VALDEM afin d'assurer la continuité de leur représentation au sein de la SPL ;

Considérant la proposition du président de VAL-ECO de désigner les élus suivants :

SMICTOM	MICHEL Claude
VALDEM	BOULAY Thierry

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la désignation de Messieurs MICHEL Claude et BOULAY Thierry pour représenter VAL-ECO à la SPL.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

de Loir-et-Cher, le :

20 JAN 2020

Publié ou notifié, le :

27 JAN 2020

Copie conforme au registre des délibérations sur lequel suivent les signatures.

Fait à Blois, le 16 janvier 2020

Le Président,
Christian MARY

